

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

# F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

CRD1

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ DU CODEX SUR LES ADDITIFS ALIMENTAIRES

Cinquantième session

#### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

##### Répartition des Compétences

entre l'Union Européenne et ses Etats membres selon l'article II paragraphe 5 du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du Document
1	Adoption de l'ordre du jour <a href="#">Compétence Etats membres.</a> <a href="#">Vote Etats membres.<sup>1</sup></a>	CX/FA 18/50/1
2	Questions découlant de la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organes subsidiaires <a href="#">Compétence Union européenne.</a> <a href="#">Vote Union européenne.</a>	CX/FA 18/50/2 CX/FA 1/50/2 Add. 1
3 (a)	Questions d'intérêt découlant de la FAO et l'OMS et de la 84e réunion du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA) <a href="#">Compétence Union européenne.</a> <a href="#">Vote Union européenne.</a>	CX/FA 18/50/3
3 (b)	Avant-projet de normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires découlant de la 84e réunion du JECFA - Observations à l'étape 3 <a href="#">Compétence Union européenne.</a> <a href="#">Vote Union européenne.</a>	CX/FA 18/50/4 CX/FA 18/50/4 Add.1
4 (a)	Confirmation et/ou révision des limites maximales des additifs alimentaires et les auxiliaires technologiques dans les normes Codex <a href="#">Compétence partagée.</a> <a href="#">Vote Union européenne.</a>	CX/FA 18/50/5
4 (b)	Alignement des dispositions relatives aux additifs alimentaires des normes de produits : rapport du Groupe de travail électronique sur l'alignement <a href="#">Compétence Union européenne.</a> <a href="#">Vote Union européenne.</a>	CX/FA 18/50/6
5 (a)	Norme générale pour les additifs alimentaires (NGAA): rapport du Groupe de travail électronique sur la NGAA	CX/FA 18/50/7
5 (b)	Norme générale pour les additifs alimentaires (NGAA): Propositions de nouvelles et /ou la révision des dispositions relatives aux additifs alimentaires (réponses à la CL 2017/47-FA)	CX/FA 18/50/8

<sup>1</sup> L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.

5 (c)	Document de discussion sur l'emploi des nitrates (INS 251, 252) et des nitrites (INS 249, 250)	CX/FA 18/50/9
5 (d)	Document de discussion sur l'utilisation des termes « non transformé » et « nature » dans la NGAA <a href="#">Compétence Union européenne.</a> <a href="#">Vote Union européenne.</a>	CX/FA 18/50/10
6	Avant-projet de révision du Système International de Numérotation (SIN) des additifs alimentaires (CAC/GL 36-1989) - Observations à l'étape 3 <a href="#">Compétence partagée.</a> <a href="#">Vote Union européenne.</a>	CX/FA 18/50/11 CX/FA 18/50/11 Add.1
7	Proposition d'additions et de modifications à la Liste prioritaire des substances proposées pour évaluation par le JECFA (réponses à la CL 2017/48-FA) <a href="#">Compétence partagée.</a> <a href="#">Vote Etats membres.</a>	CX/FA 18/50/12
8	Document de discussion sur les « Stratégies futures du CCFA » <a href="#">Compétence partagée.</a> <a href="#">Vote Union européenne.</a>	CX/FA 18/50/13
9	Autres questions et travaux futurs <i><a href="#">La compétence et le droit de vote seront déterminés en fonctions des sujets traités. (Document non disponible).</a></i>	
10	Date et lieu de la prochaine session <a href="#">Compétence Etats membres.</a> <a href="#">Vote Etats membres.</a>	
11	Adoption du projet de rapport <a href="#">Compétence Etats membres.</a> <a href="#">Vote Etats membres<sup>2</sup></a>	

<sup>2</sup> L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties du rapport qui sont de sa compétence.